

DEPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES
Mairie de Pouyastruc



**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE POUYASTRUC**

Séance du 08 août 2023

L'an deux mil vingt-trois le 08 août, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Michel PAILHAS, le Maire.

Date de la convocation : 04 juillet 2023

Nombre de conseillers : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part aux délibérations : 13

Présents : Mrs ALEGRET Christian, DEBAT Serge, DUCASSE Christophe, IRIGOYEN Bruno, LEGRAND Clément, PAILHAS Michel, TEILH Jérôme, THUILLER Alain.

Mmes, CASTAING Mary-Jan, DUBIE Karine, DUPUY Annie, ROUX-CAYEZ Cathy

Absents(es) excusés (es) : Mrs BERNARD Lionnel, COMBES Joël, Mme BERTHIER Aline.

Procuration(s) : Mme BERTHIER Aline à PAILHAS Michel

Monsieur IRIGOYEN Bruno est désigné secrétaire de séance.

Le Quorum est atteint.

Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du 04 juillet 2023. Monsieur le Maire demande s'il y a des observations. Aucune observation n'étant relevée, Monsieur le Maire procède au vote.

Le procès-verbal du 04 juillet 2023 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

1. Commande Publique / 1.1 Marchés publics

41. Objet de la délibération : 1. Commande Publique / 1.1 Marchés publics.

Choix des entreprises : marché réhabilitation de l'ancienne poste

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le résultat de l'analyse des offres concernant l'affaire citée en objet.

Il rappelle le déroulement de la consultation et porte à la connaissance des membres du Conseil Municipal les choix de la commission bâtiment suite à la présentation du rapport d'analyse des offres rédigé par le maître d'œuvre Monsieur BOUTET Clément, architecte.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

APPROUVE le choix de l'option PAC pour le lot 8 « électricité – chauffage »,

APPROUVE les choix d'attribution tels que définis ci-après :

LOTS	ENTREPRISE	MONTANT HT €	MONTANT TTC €
1 – Gros œuvre	PYRENEES CONSTRUCTION	119 999.29 €	131 999.22 €
2 – Charpente bois	TAPIE	13 784.00 €	15162.40 €
3- Menuiseries extérieures aluminium	PUYDARRIEUX	27 783.05 €	30 561.36 €
4 – Menuiseries bois	SMAC	12 940.89 €	14 234.98 €
5 – Plâtrerie - Isolation	SARL P&M	18 682.75 €	20 551.03 €
6 – Carrelage – Faiences	SARL P&M	11 374.85 €	12 512.34 €
7 – Peintures – Sols souples	DPR	10 747.30 €	11 822.04 €
8 – Electricité – Chauffage	PCS	26 887.00 €	29 575.70 €
9 – Plomberie -sanitaire - VMC	SEDB	16 000.00 €	17 600.00 €

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce marché.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau – Villa Noulibos, 50 Cours Lyautey 64010 PAU Cedex – dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification et à compter de sa transmission au contrôle de légalité.

Questions diverses :

NEANT

Le secrétaire de séance
IRIGOYEN Bruno

Le Maire
Michel PAILHAS